



Ecole polytechnique
Direction des Achats

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

Fourniture de produits lessiviels et de petits matériels spécifiques incluant la mise à disposition et la maintenance des équipements associés pour le service de restauration de l'Ecole polytechnique

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

MX25-112

Date limite de remise des plis

28/10/2026 à 15 heures

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

(Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

[Visite des lieux obligatoire avant remise d'offre.](#)

SOMMAIRE

1.	ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT	3
2.	CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE	4
3.	PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.....	6
4.	JUGEMENT DES PROPOSITIONS	10
5.	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	12

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Ecole polytechnique

Direction des Achats

Représentant : Bruno Bellier Président du conseil d'administration par intérim et Directeur général

Adresse : Ecole polytechnique

Route de Saclay

91128 Palaiseau

Téléphone : 0169333230

La personne en charge du dossier est : Sophie Fluneau Acheteur-Négociateur

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : La fourniture de produits lessiviels et de petits matériels spécifiques incluant la mise à disposition et la maintenance des équipements associés pour le service de restauration de l'Ecole polytechnique.

Les prestations comprennent :

- La fourniture en produits lessiviels et la fourniture de petits matériels de nettoyage nécessaires aux agents de la restauration (balais, lavettes, brosses, seaux, franges etc)
- La maintenance et le maintien en bon état de fonctionnement :
 - du parc d'équipements existant sur le site de l'École polytechnique (notamment les dérouleurs et distributeurs en place),
 - ainsi que de l'ensemble des équipements de nettoyage techniques et systèmes de dosage (doseurs, centrales de dilution, etc.) mis à disposition et installés par le titulaire.

Code CPV	Libellé CPV
39830000-9	Produits de nettoyage
39311000-5	Petit matériel de restauration

■ Éléments clé du contrat :

 Objet du contrat	Fourniture de produits lessiviels et de petits matériels spécifiques incluant la mise à disposition et la maintenance des équipements associés pour le service de restauration de l'Ecole polytechnique
 Acheteur	Ecole polytechnique
 Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de fournitures
 Structure	Lot unique
 Lieu d'exécution	ECOLE POLYTECHNIQUE Route de Saclay 91128 PALAISEAU CEDEX
 Durée	48 mois - 3 reconductions
 Développement durable	Clause environnementale
 Pénalités de retard	Article 8 du CCAP
 Forme des prix	Révisibles
 Avance	Non prévue
 Délai de paiement	30 jours

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation n'est pas décomposée en lots pour le motif suivant : la fourniture et les prestations du marché sont interdépendantes et nécessitent une cohérence globale, l'allotissement peut être techniquement difficile.

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- le présent Règlement de Consultation (R.C.) et ses annexes (annexe n°1 « signature électronique » et annexe n°2 « notice DUME ») ;
- l'acte d'engagement et son annexe : annexe n°1 – BPU ;
- cadre de réponse technique (C.R.T) ;
- le CCAP ;
- le CCTP ;

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Visite des lieux ou consultation sur place de documents :

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site et doivent s'inscrire pour une date de visite obligatoirement au préalable en adressant un courriel à l'adresse ci-dessous :

- Personne à contacter : Bayle Philippe (responsable Qualité) : 01 69 33 37 36
- Dates et horaires : le lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 15h00,

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

Le titulaire est réputé connaître le site ainsi que les différentes installations pour les avoir visitées et avoir pris en compte les différentes contraintes.

En aucun cas, il ne pourra arguer auprès de l'Ecole Polytechnique d'un manque de renseignements. Les différentes installations seront prises en l'état.

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Une attestation de visite sera remise à l'issue de la visite et sera jointe obligatoirement dans l'offre du candidat.

A noter que les visites ne seront plus possibles 5 jours avant la date limite de remise de l'offre.

En cas d'éventuelles questions, les candidats devront les formuler à l'issue de la visite par écrit sur la plate-forme des achats de l'Etat à l'adresse suivante www.marches-publics.gouv.fr
L'ensemble des réponses aux questions sera transmis par écrit à l'ensemble des candidats sur www.marches-publics.gouv.fr.

■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

■ Sans suite :

A tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ Variantes :

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)</i>
Document unique de marché européen (DUME) du règlement européen n°2016-7 du 5 janvier 2016 relatif aux marchés publics	<i>Au lieu de fournir les DC1 et DC2, le candidat peut fournir le Document unique de marché européen (DUME) du règlement européen n°2016-7 du 5 janvier 2016 relatif aux marchés publics</i>
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	<i>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Moyens humains	<i>Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années</i>
Moyens techniques	<i>Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature</i>
Qualifications professionnelles	<i>Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)</i>
Références fournitures et services	<i>Liste des principales fournitures et services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique</i>

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles **(une note explicative concernant le DUME est en annexe n°3 du présent Règlement de Consultation)**.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'Engagement	Acte d'Engagement (complété)
Annexes n°1 à l'Acte d'Engagement	Annexes financières n°1 du poste 1 : BPU Bordereau de prix unitaires (A compléter en totalité sous peine d'irrégularité de l'offre)
Cadre de réponse technique (C.R.T.)	<u>Le cadre de réponse constitue la proposition technique du candidat et le document de référence pour l'analyse des offres.</u> A ce titre, le candidat est tenu de renseigner l'ensemble des rubriques demandées dans le cadre de réponse, de manière claire, précise et circonstanciée et devra joindre obligatoirement ce document à son offre sous peine de rejet de l'offre. Les réponses doivent être directement intégrées dans le cadre de réponse. Les renvois globaux à un mémoire technique ou à des documents annexes ne seront pas pris en compte. <u>En cas de renvoi vers un document annexe, préciser le titre du document, le paragraphe et la pagination concernée.</u>
Fiches techniques des produits	Le candidat devra obligatoirement produire l'ensemble des fiches techniques des produits
Mémoire technique (facultatif)	Mémoire technique ou documentation afin d'apporter <u>à titre limitatif</u> éventuellement des éléments complémentaires aux réponses indiquées dans le cadre de réponse
Attestation de visite	Attestation remise lors de la visite des lieux obligatoire
Catalogue des fournitures non prévues au bordereau de prix unitaire	Catalogue(s) tarifaire(s) du candidat avec la totalité des prix unitaires et indiquant le montant du rabais sur les produits y figurant

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Ecole polytechnique
Service des achats
Route de Saclay
Palaiseau
91128 Palaiseau

Contact : Remise des plis sur le profil acheteur de l'acheteur public

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les copies de sauvegarde peuvent être transmises par voie électronique avant la date de remise des offres indiquée en 1ère page du présent document à l'adresse suivante :

sda.procedure@polytechnique.fr

Seuls les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique peuvent être adressés par courrier avant la date de remise des offres indiquée en 1ère page du présent document :

Ecole polytechnique

Direction des Achats

Route de Saclay

91128 Palaiseau

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur (y compris les questions des candidats) se font de manière électronique via le profil d'acheteur de la plate-forme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES.

Une note explicative concernant la signature électronique est jointe en annexe n°1 du présent Règlement de Consultation.

■ Dépôt des attestations et certificats :

Le profil acheteur PLACE met à disposition des entreprises un coffre-fort électronique afin de déposer les certificats et attestations suivantes :

- certificat de régularité fiscale ;
- certificat de régularité sociale ;
- cotisation employeur MSA ;

En déposant ces documents directement dans ledit coffre, vous êtes déchargé de votre obligation de transmission à l'Ecole polytechnique lors de l'attribution du marché. Si ce n'est pas déjà disponible dans votre offre, il vous sera uniquement demandé la liste des travailleurs étrangers (ou à défaut, une attestation sur l'honneur indiquant que vous n'en employez pas) et l'extrait K-bis.

L'accès audit coffre n'est possible qu'une fois votre entreprise authentifiée sur la plateforme PLACE. Celui-ci est accessible sur la page d'accueil dans la rubrique espace documentaire - coffre-fort entreprise. Si vous optez pour ce dépôt, il est nécessaire de rendre accessible les documents déposés dans le coffre-fort.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au guide utilisateur entreprise (lien : <https://www.marches-publics.gouv.fr/docs/guide-esr-2017/place/GuideUtilisateurEntreprise.zip>).

■ Régularisation des propositions :

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

3. JUGEMENT DES PROPOSITIONS

■ Critères de sélection des candidats :

Seules les candidatures comportant l'ensemble des documents et renseignements demandés seront examinées.

Critère	Complément
1. Critère 1 – PRIX sur 55%	Prix au BPU analysés au moyen de la commande-type complétée par les candidats. Dans le cas où un candidat propose dans le BPU pour un même produit une référence en format solide ou en format liquide ou les deux. L'évaluation financière retiendra automatiquement le format offrant le prix à l'usage le plus bas.
2. Critère 2 – TECHNIQUE sur 25%	La valeur technique sera analysée suivant les éléments indiqués par le candidat dans le cadre de réponse puis notée suivant les sous-critères indiqués ci-dessous : 2.1 - Modalités de déploiement et d'installation initiale (4%) : Organisation humaine et logistique planifiée pour la pose, le raccordement et le paramétrage initial de l'ensemble du parc. 2.2 - Diversité de l'offre (2 %) : catalogue(s) 2.3 - Commande, organisation et fiabilité logistique (8 %) : Modalités pratiques de prise de commande (cellule de télévente, plateforme en ligne), circuits et délais de livraison sur le site de l'École polytechnique. Pertinence du processus interne de gestion des reliquats de commandes ou des erreurs de préparation pour garantir un réapprovisionnement correctif ultra-rapide. 2.4 - Sécurité d'usage (4 %) : Évaluation des dispositifs garantissant la sécurité des agents lors des manipulations et recharges (systèmes hermétiques, détrompeurs ou formats solides évitant tout contact direct avec le produit pur ou les projections). 2.5 - Accompagnement, formation (7 %) : Qualité et contenu du programme de formation proposé pour le personnel du restaurant, visant la maîtrise du juste dosage, la bonne utilisation des outils de dilution et la sensibilisation aux éco-gestes (fourniture de supports d'affichage clairs et formations sur site).
3. Critère 3 – DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DEDIEE A L'EXECUTION DU MARCHE sur 20%	<u>Le candidat précisera les mesures environnementales qu'il envisage de mettre en œuvre dans le cadre strict de l'exécution des prestations du contrat.</u> L'analyse porte sur les actions menées par le candidat pour minimiser l'impact environnemental selon les axes suivants (les éléments présentés doivent être opérationnels, vérifiables et applicables au marché) : 3.1 - Qualité écologique des produits lessiviels (14%) : (composition, labels), produire les fiches techniques. Le candidat devra démontrer l'innocuité environnementale de ses formulations et la réduction de l'empreinte chimique globale lors de l'utilisation 3.2 - Réduction de l'impact des emballages et maîtrise des ressources (3%) 3.3 - Réduction de l'impact environnemental des livraisons des fournitures et des interventions sur site dans le cadre du marché (3%)

Modalités de calcul des notes :

Les critères et sous-critères sont notés de la façon suivante :

- Le critère prix
Pondération x (montant de l'offre la moins chère / montant de l'offre notée).
- Pour la valeur technique, les sous-critères sont notés au moyen de la pondération de chacun des sous-critères. Le critère de la valeur technique est noté : Addition des notes obtenues pour chacun des sous-critères
- Pour la performance en matière de protection de l'environnement, les sous-critères sont notés au moyen de la pondération de chacun des sous-critères. Le critère performance en matière de protection de l'environnement est noté : Addition des notes obtenues pour chacun des sous-critères

La note totale est notée : Addition des notes des critères sur 100,00

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation ou négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande de négociation.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit. Les négociations se dérouleront en autant de tours que nécessaire.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur exclusivement. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des plis leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

TA de Versailles
56 avenue de Saint Cloud
Versailles
78011 Versailles
Téléphone : 0139205400
Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr
Site internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits peut être effectué en premier lieu auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, et si nécessaire, auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)